

Zeitschrift:	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber:	Société Oeconomique de Berne
Band:	1 (1760)
Heft:	2
Artikel:	Mémoire sur le sujet donné par la Société Oeconomique Suisse à Berne dans le Journal Helvétique de Janvier 1759
Autor:	Correvon, Seigneux de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-382483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

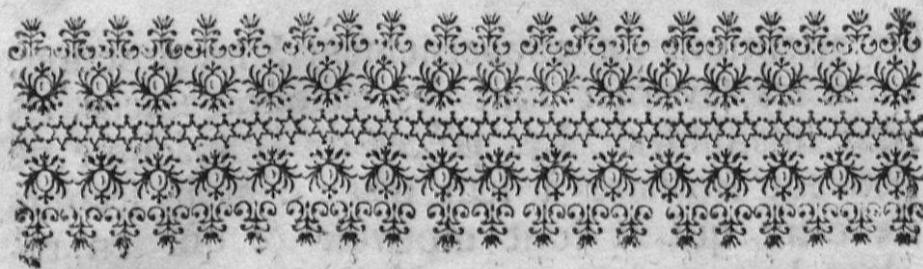
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



XI.

MEMOIRE

SUR LE SUJET DONNE PAR LA SOCIETE
OECONOMIQUE SUISSE A BERNE.
DANS LE JOURNAL HELVETIQUE
DE JANVIER 1759. PAR MONSIEUR
SEIGNEUX DE CORREVON.



ILLUSTRE Société qui donne
lieu à ce discours ne pouvoit
choisir un sujet plus digne d'elle,
ni qui marquât mieux son amour
pour la Patrie. Cette Patrie
dans le sein de la quelle nous goutons depuis
si longtems les purs délices de la liberté &
de la paix, semble nous inviter à lui marquer
notre reconnoissance par des efforts qui tendent
à la rendre & plus respectable & plus heu-
reuse.

CHAQUE

CHAQUE païs a ses vuides ; la Providence l'a ainsi permis ou arrangé pour rendre les hommes nécessaires les uns aux autres. Rien n'étant plus propre à les rapprocher que de tels besoins, ni plus propre à les unir que de mutuels secours. Si chaque individu avoit par lui même tout en abondance il mépriseroit ou négligeroit son semblable : Si une Nation réunissoit chez elle seuls tous les avantages, elle seroit l'objet de l'envie de toutes les autres, & abuseroit peut-être de sa supériorité.

MAIS la même Providence qui a permis de tels vuides a donné les moyens de les remplir. Si le respect que nous lui devons, veut que nous acquiescions à toutes ses vues ; si elle même nous enjoint une parfaite soumission à la sagesse de ses décrets ; elle ne nous interdit aucune des voyes que nous ouvre la prudence pour nous mettre à couvert des plus grands besoins. Non seulement elle nous dispense de nous reposer entièrement sur les autres ou sur le soin paternel qu'elle prend de ses créatures : Mais de plus elle sollicite notre industrie souvent trop lente & trop paresseuse, à faire naître chez nous mêmes ce que nous ne pourrions tirer des autres qu'avec trop de dépenses, de soucis & d'incertitudes. Ce qui n'est qu'un conseil pour les particuliers devient un devoir pour les chefs des sociétés, & une loi pour les souverains qui se plaisent comme le nôtre à être les délices de leurs sujets.

CES conseils, ce devoir & cette loi selon la gradation du bon sens, portent principalement sur les objets de premier besoin: Car que seroit-ce, si une nation avoit les agréments du luxe sans avoir le nécessaire? Les fruits d'une industrie purement ingénieuse, sans avoir su se procurer l'abondance, du moins raisonnable, des choses essentielles? Que serviroit à un païs la beauté de sa situation, la douceur de son climat, la fertilité même de son terroir, si ses habitans ne faisoient pas y faire naître ce qui y manque? Et comment se soutiendroit la gloire & la puissance d'un état respectable par sa position, par une constitution nerveuse, par ses loix, ses troupes, & ses alliances, si avec tous ces avantages un état si florissant étoit obligé de chercher en d'autres païs que le sien les grains qui devroient y croître pour son entretien? Examinons si la Suisse notre chère Patrie n'est point dans le cas; c'est le sujet de la première question.

I. POINT.

Raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la culture des blés.

PAR la culture des blés, j'entends non seulement celle des blés proprement ainsi nommés, comme *fromens*, *epeautres*, *segles* &c. Mais encore celle de tous les grains propres à nourrir l'homme ou les animaux, qui servent à sa nourriture, comme *orge*, *orgée*, *pois* & graines rondes de toute espece, *féves grosses* &

& petites, *bled lombard*, & *sarrasin*, *avoines*, graines mêlées &c. parce que selon les lieux & le climat le peuple use de ces divers grains, dont les plus grossiers conviennent souvent mieux que les autres à son tempéramment & à ses travaux ; auxquels d'ailleurs il est accoutumé, & qui réussissent mieux dans le terrain qu'il occupe, y croissent en abondance, sont moins susceptibles de cas d'ovaille, & coutent moins à ceux qui en usent.

LA préférence que méritent les bleus proprement ainsi nommés, & que ce premier point insinüe, pourroit avoir deux sens & par là même deux vues également sages.

LE 1^{er}. & le plus général seroit de recommander la culture des champs préférablement à celle des vignes, des vergers, des prés & des bois ; & dans ce sens celle de tous les grains qui peuvent servir à la nourriture de l'homme selon que les divers terroirs peuvent le permettre ; de la recommander (dis - je) comme la partie la plus intéressante de l'agriculture pour le bonheur & la prospérité d'un païs.

LE 2^d. de recommander singulièrement la culture des bleus proprement ainsi nommés, comme étant celle des grains de la plus haute valeur ; qui méritent le mieux d'occuper la terre ; dont l'utilité est la plus grande, & qui entrent le plus avantageusement dans le commerce : Mais cette préférence même devra toujours être relative & subordonnée au terroir, au climat, & aux circonstances : Car on ne gagne

gagne rien à vouloir forcer la nature , & à la contraindre dans ses productions. C'est donc en suivant les voies de la nature qu'on modifiera la *préférence des bleus* dont il est ici question , en ne donnant à chaque terroir que le grain qui lui convient ; c'est - à - dire celui qui pourra y réussir , & dans les tems où on peut le faire sans le fatiguer.

EN recherchant les raisons qui doivent engager à la culture des bleus & des grains de toute espece , nous en trouverons qui nous sont communs avec tous les peuples , & d'autres qui nous sont propres & particulières , ou du moins d'un plus grand poids pour notre nation , Commençons par les raisons qui nous sont communes avec tous les peuples , parce que plus elles sont universelles , plus elles doivent être puissantes & efficaces pour nous y porter.

D'ABORD il est si bien prouvé que les vraies richesses sont celles qui naissent de la culture , que ce feroit presque abuser du tems que de s'y trop arrêter. Ceux qui vivent d'une manière simple & à la campagne , le sentent mieux à la vérité que ceux qui vivent dans les villes & dans la molesse : Mais personne au monde ne pourra disconvenir que les richesses de la terre , produites par la culture ne soient les plus essentielles & les plus précieuses. Au prix de celles là on pourroit se passer de toutes les autres. Celles ci même en découlent comme de leur source , & ne peuvent être envisagées que comme des branches dont l'agriculture

culture est la tige nourricière. La culture de la terre est donc, comme le dit très-bien un auteur Anglois, une mine sur sa surface, plus riche & plus sûre que toutes les autres. Sans avoir comme celles d'or & d'argent des inconveniens ruineux pour les mœurs & pour la population. La recherche & la possession de ces précieux métaux sont à la portée de peu de personnes, & laissent souvent les peuples chez lesquels ils croissent dans la misère. * Au lieu que les denrées & surtout les grains sont en même tems des richesses pecuniaires, & des richesses réelles ; matières du premier & du plus pressant besoin ; la seule marchandise qui se vende toujours au comptant, & sans crédit ; richesses toujours renaissantes, toujours désirées, & qui font circuler toutes celles de l'industrie. Richesses enfin du crû de chaque païs où l'on veut prendre soin de les faire naître, & qui ont ce grand avantage sur tant d'autres, que la matière & la façon y sont retenues, sans qu'on puisse les en détourner. Avec les grains qui font la base du nécessaire, on peut se procurer l'utile, & ce superflu même auquel on attache trop légèrement sans doute les agréments de la vie.

SI

* Le Royaume de *Bambouch* en Afrique découvert en 1716. par la Compagnie, est le plus riche païs en or, qui soit connu sur la terre, puisqu'on y trouve partout de l'or presque pur sans creuser, & que dix hommes y font plus que cent dans les plus riches mines du *Perou* & du *Bresil*. Mais les terres y sont si sèches, qu'elles ne fournissent point les nécessités de la vie, ensorte que le peuple y est des plus misérable.

SI ces idées sont vraies relativement aux particuliers , elles ont bien plus de force encore , lors qu'on les applique à une nation. Celle qui a su s'assurer d'une manière permanente ces richesses champêtres & ces biens estimables de la nature , fera incontestablement plus puissante & mieux affermie , tandis qu'un peuple qui ne tient pas de lui même les choses nécessaires à la vie , n'aura qu'une puissance précaire & mal assurée.

CE qui fait la puissance d'un état est un nombre considérable d'hommes bien employés & rendus heureux , & ce qui fait la force & la durée de cette puissance , est une proportion aussi juste qu'il est possible entre ceux qui le règlent , qui l'instruisent , qui le défendent & qui le nourrissent. Chacune de ces classes demande une protection proportionnée à son importance : Mais celle qui mérite le plus d'attention paroît devoir être celle qui nourrit toutes les autres. Qu'on se souvienne de la considération dans laquelle étoient les laboureurs & les bergers chez les *Egyptiens* , & de ce mot de *Mr. de Sully* , qui ne demandoit que des laboureurs , des bergers & des vignerons pour soutenir les forces de la monarchie.

GUIDE par l'amour de la patrie qui m'est commun avec la digne & savante Société de Berne , j'ai en vue dans ce mémoire non seulement la *Suisse* en général selon le plan qu'elle se propose : Mais encore en le resserrant dans le cercle de mes connaissances , & selon la liberté qu'elle laisse à ceux qui travailleront sur cette

cette matière. J'ai en vue la prospérité la plus florissante du louable Canton dans lequel j'ai eû le bonheur de naître ; celle d'un païs qui peut produire un abondant nécessaire s'il est bien cultivé , & d'un peuple capable de tirer ces précieuses richesses de son sein s'il est bien conduit ; non seulement , comme il l'est déjà par l'autorité souveraine toujours attentive au vrai bien du peuple : Mais encore par la sage administration des villes & communautés , chacune dans son district ; par la vigilance des vassaux dans leurs terres , & surtout par la prudence œconomique des chefs de famille , s'ils s'appliquent à donner à leurs fonds toute la valeur possible. Il est indubitable que ce beau païs situé sous un ciel si favorable , se passerait aisément à quelques articles près , des ressources étrangères , s'il étoit exactement cultivé. Tout ce qui est essentiel à la subsistance , tout ce qui peut rendre la vie agréable , s'y trouveroit en abondance & avec délices.

C E mémoire & les questions qui y donnent lieu roulent sur ces deux suppositions , *l'une* que la Suisse n'a pas des grains à suffisance ; c'est- à - dire que les parties de la Suisse qui en ont le plus ne peuvent remplir le vuide de celles qui en ont le moins ; *l'autre* , que ce vuide peut- être rempli par des améliorations , auxquelles il importe à la saine politique & à la prudence œconomique que les habitans soient encouragés , par la recherche des obstacles qui y résistent & des moyens sages de les lever.

NOUS

NOUS aurions peine à nous persuader un tel vuide & un tel besoin si nous nous en tenions uniquement aux descriptions que nous donnent de la Suisse les historiens & les géographes. Presque tous nous la dépeignent comme étant généralement parlant très fertile en bled, en paturages, en vins & en fruits.* GLAREANUS dit

Montana est, sed enim ridenti fertilis arvo.

Et plus bas

*Plana jacet campis, facundoque utilis agro:
Frumenti vinique ferax.*

Oswald Molitor cité par SIMLER dans le chapitre intitulé *Helvetiae Soli natura*, temoigne que le Canton de Berne & quelques autres abondent en blés, en certains endroits.

AGER Bernensis, Friburgensis, Salodorius Herogen & Durgea frumento mirè exuberant. Zuric & Bâle (ajoute-t-il) produisent du grain & du vin en assés grande abondance; non mediocriter; & d'autres parties de la Suisse en font raisonnablement pourvues. Sunt & alia in super loca per Helvetiam quibus neutrum deest; sed minor copia. Qui ne concluroit de ces Descriptions que la Suisse & le Canton de Berne en particulier sont à couvert, par leur secondeur de tous les besoins qui naissent de la stérilité, & de la disette? & que du moins en mettant en réserve l'excédent des années les plus heureuses, la nation soutiendra sans peine, ou sans achats étrangers les disgraces casuelles?

CEPEN.

* Le Dictionnaire de MORERY au mot *Suisse*.

CEPENDANT rien n'est moins conforme à l'expérience. Les années de cherté des grains y sont assés fréquentes ; & quoi que dans les années les plus favorables , il se fasse peu ou point d'exportations , le Canton de Berne & sa partie Romande surtout , ont éprouvé plusieurs fois , dans ce siècle , une disette fatale , très approchante d'une famine ; sans que les années abondantes , ni même les provisions faites si sagement & si paternellement dans les greniers de leurs Excellences aient pû remplir ce grand vuide ; l'Etat , les villes , les particuliers , entrepreneurs , ont été obligés de faire venir d'assés loin & à grands frais des graines étrangères ; & à cette occasion une juste & sincère reconnaissance m'oblige de dire que le peuple du Canton , & du païs Romand en particulier a été sécouru plus d'une fois par l'état en des tems de calamités avec une dépense & une générosité vraiment royale. En 1749. le peuple de ce païs se trouva reduit à de grandes extrémités : En divers tems même plus recens , & dans ces dernières années le peuple n'auroit pû soutenir le haut prix auquel la petite quantité des grains les avoit porté , sans l'abondance dont jouissoient heureusement les païs voisins , & la Bourgogne en particulier , qui seule a fait une partie de notre consommation : Mais aussi qui a emporté de très grosses sommes ; & malgré ces secours extraordinaires , le prix des grains des deux dernières années a été très haut , ce qui a été une source de rencherissement pour toute main d'œuvre ; de soucis & de

misère pour tous ceux qui ont quelque peine à vivre.

QUOI que ce que je viens de dire ne porte pas sur la *Suisse* entière dont quelques parties, telles que l'*Ergew* & la *Turgovie*, jouissent d'une raisonnable abondance ; on peut convenir, si je ne me trompe, que la totalité de la Suisse ne recueille pas sur son territoire la quantité de bleds nécessaire à ses besoins ; que plusieurs Cantons ou païs de leur dépendance en achettent à l'ordinaire, ou du moins dans toutes les années peu favorables, & que l'excédent des années les plus abondantes ne suffit point pour remplir ce vuide.

I. JE me crois donc fondé à prendre pour premier motif entre ceux qui doivent engager la Suisse à la culture des bleds, un besoin réel, & supposé même qu'elle pût à la rigueur produire de quoi y fournir, à moins de calamité extraordinaire, telle que celle qui affligea l'*Egypte*, je dis que toute nation sage & bien policée devra à l'imitation de l'*Angleterre*, tendre à l'augmentation la plus considérable qu'il lui sera possible de cette denrée, par les fortes raisons que j'exposerai, peut-être trop succinctement, par l'impossibilité de s'étendre dans un mémoire tel que celui-ci autant que l'importance & l'abondance de la matière le demanderoient.

II. CE n'est pas l'étendue du terrain qui fait la force d'un état ; c'est le nombre d'hommes, & l'utilité de leurs travaux. La *Palestine*, l'*Egypte*, & la *Sicile* prouvent combien la culture

ture des bleds multipliaient avec les habitans d'un païs , les ressources de l'état & de la nation.

III. Un territoire peuplé est puissant , à proportion de sa population , surtout s'il occupe moins de terrain avec le même nombre , „parce que (comme le dit l'Abbé de St. Pierre,) „la force d'un état ne consiste pas dans l'éten- „dûe de son territoire , mais dans la multitude „de ses habitans , à proportion de ce qu'ils „sont plus rassemblés , plus laborieux , mieux „disciplinés , plus industrieux & plus utilement „occupés. Ajoutons & mieux nourris ; car pour être plus près les uns des autres sans s'incom- moder & sans s'affamer , il faut qu'ils trouvent dans le sol de leur propre territoire , & à leur portée , les ressources nécessaires à la vie.

IV. LA Suisse a tiré sa force & son lustre de l'abondance de son peuple , & doit comme toute nation guerrière tendre à la plus grande population ; toute nation surtout qui n'a pas de forteresses doit chercher sa force intérieure dans le plus grand nombre d'hommes qu'il lui est possible ; avoir autant de peuple qu'elle en peut nourrir , & recourir à l'amélioration des terres comme à l'un des plus sûrs moyens de l'augmenter encore , d'attirer de nouveaux cultivateurs , & de les mettre en état de vivre avec aisance. La Suisse doit donc , comme nation belliqueuse & sans forteresses , avoir assés d'hommes pour remplir le but de ses alliances , sans dépeupler ses terres , & en leur laissant assés de bras pour les cultiver ; mais en même

tems elle doit avoir assés de milices aguerries pour deffendre l'état de toute invasion. Actuellement l'état en a de très belles & en grand nombre : Mais de nouvelles améliorations les augmenteroient encore, & leur zèle croissant avec leur fortune, c'est alors que dans le malheur d'une attaque inopinée, elles seroient invincibles.

V. LES richesses du crû de la terre sont celles de toutes qui contribuent le plus efficacement à la population , parce qu'elles attachent l'homme à la terre qu'il cultive, & cette population croit toujours avec l'abondance. La facilité de vivre & de vivre à l'aise retient les anciens habitans , les affectionne au sol natal , & augmente leur amour pour la patrie. S'ils ne trouvent pas cette aisance dans leur païs , ils vont la chercher ailleurs. *Patria ibi , ubi benè est.* On ne peut retenir aucun citoyen ni même aucun sujet malgré lui. On l'y retient uniquement par des cordeaux d'humanité , par le bien être qu'on lui procure , par les bienfaits & par la douceur. L'abondance multiplie les établissemens & les mariages entre les gens du païs , & par là même les familles , les partages & les subdivisions de fonds qui en augmentent beaucoup la valeur. Elle attire même un grand nombre d'habitans nouveaux. Ils viennent en foule , dès qu'ils sont surs de trouver une subsistance assurée , un travail honnête , quelque terre à défricher , l'exemption d'im-pôts , la liberté & la paix. La population augmente à la fois la consommation & les denrées à consommer ; comme reciprocement l'augmen-

l'augmentation des produits de la terre augmenteront nécessairement la population , ce que l'on voit surtout à la Chine. L'agriculture nourrit , & la population travaille & consome ; l'une & l'autre se fournissent continuellement ce qui leur manque.

V I. UN motif digne d'une grande considération dans un pays fâché , & peuplé comme la Suisse pour animer la culture , c'est qu'en doublant le travail , on double la terre , ou sa valeur qui s'estime toujours selon son produit ; or augmenter le prix ou la valeur intrinsèque d'un terrain vaut de beaucoup mieux que d'en étendre & d'en doubler la surface ; parce que les valeurs en petit volume sont toujours plus précieuses , & plus aisées à soutenir.

V II. PL U S on rendra un peuple agriculteur , plus on le rendra nombreux & guerrier ; article bien important pour une nation que ses troupes auxiliaires , & ses milices bien disciplinées rendent respectable. Les travaux de l'agriculture augmentent les forces , au lieu que les arts sédentaires amolissent & les diminuent. On a toujours vu que le travail des terres rendoit les hommes robustes & propres à devenir d'excellens soldats.

V III. C'E S T un grand mal pour un état de tirer de l'étranger les matières qu'il consomme , même en fait de luxe , à moins qu'il n'en exporte à son tour : Mais si cela est faible à l'égard des marchandises dont on peut se passer & dont on peut moderer la consommation , ce vice est bien plus grand , & le

vide qui en resulterait bien plus facheux lors qu'il a pour objet les matières de premier besoin, dont il est impossible de se passer; surtout lors que la situation des lieux est telle que les sommes considérables qui en sortent pour la traite des grains en cas de disette, ne reviennent point. C'est ce qui a lieu en particulier dans l'état de Berne & dans les païs de sa dépendance; on achette des grains de Souabe & de Bourgogne, & les peuples de ces provinces n'achettent rien, ou très rarement de nous. Quel motif pour se porter à la culture des bleds; ne fut-ce que pour se passer d'un secours aussi ruineux!

IX. MAIS le motif le plus puissant de tous peut-être, ou qui devroit l'être chez un peuple libre, pour l'animer à cette culture, c'est qu'elle se lie plus qu'on ne pense à la conservation de sa liberté. Si les païs, (comme le dit Monsieur de Montesquieu) sont cultivé *en raison de leur liberté.* La Suisse devroit l'être, non seulement à raison d'une liberté nationale & universelle dans tout le corps helvétique: mais encore à raison d'une franchise particulière de tout impôt, dont le peuple jouit si heureusement, & qui lui laisse, à l'exception des charges annexées aux fonds par les accensemens ou infeudations primitives, tout le fruit de son labour, tandis que dans les païs purement monarchiques les droits royaux en absorbent une partie si considérable, que le laboureur ne scauroit presque dire qu'il travaille pour lui-même; exemple auquel on pourroit joindre celui de l'état de l'église dont Monsieur Adisson

Adisson nous fait la triste peinture dans son voyage d'Italie. La chambre apostolique s'y rend maîtresse des grains & de leur prix, en se permettant le seul monopole qu'elle tolère dans son état ; tandis qu'elle interdit au laboureur même la vente libre de la denrée qu'il a recueillie. Que si dans la position heureuse de la nation Suisse elle ne jouit pas d'une abondance soutenue, du moins dans tous les districts qui la composent ; c'est une preuve qu'elle a quelque chose de plus ou de mieux à faire ; & si elle manque en certaines années d'une partie de son nécessaire, elle ne peut se dire exactement libre ; vu que c'est être dans une espèce de dépendance que d'être dans le besoin ; parce que c'est dépendre en quelque forte de l'état duquel on est forcé de tirer. La preuve de cette vérité repose sur un principe incontestable de politique.

C'EST une des plus fortes bases de la liberté d'un peuple, que de n'avoir pas besoin, ou le moins qu'il est possible des étrangers, & de pouvoir leur être nécessaire en certains cas. Dès que ce peuple est réduit à mandier des secours, même à prix d'argent ; dès que sur la moindre indisposition il peut être refusé ; dès que les païs qui l'avoisinent peuvent en manquer eux-mêmes , & que la guerre ou d'autres événemens peuvent tarir ces ressources ; à quelles extrémités ce peuple ne pourroit-il pas se voir réduit ? Avec qu'elle facilité des Princes voisins & puissans ne pourroient-ils pas se prévaloir de l'avantage que donne un besoin qu'ils scauroient pressant ?

Le païs que nous habitons s'est vu dans le cas en l'année 1749. de donner des commissions de grains en Angleterre & en Barbarie, & de ne pouvoir obtenir de la cour de France le transit de ces grains dans ses états, par la crainte que dans le passage de ses provinces on ne fit un commerce de grains clandestin & illicite. Heureusement la recolte étoit prochaine, & l'activité des soins que l'on se donna, jointe à la bonté paternelle du souverain, sauva le païs du plus grand danger. C'est un grand mal d'attendre sa subsistance de loin. Rome qui tiroit la sienne d'*Egypte*, de *Sicile*, & de *Sardaigne*, faillit à périr sous *Auguste*, dans l'attente des vaisseaux qui devoient arriver, chargés de grains ; cependant ces païs là étoient des provinces romaines. Que seroit-ce, si un état étoit forcé de tirer d'un païs fort éloigné qui ne fut pas de sa dépendance ? Sans pouvoir même se prévaloir, comme les Romains de la facilité que donne la mer ? A quoi en seroit-on si l'on avoit à effuier tant de longueurs, de périls, & d'incertitudes, & cela dans un besoin public & général qui pourroit être pressant ?

TELLES sont les considérations qui m'ont paru les plus propres à faire sentir l'importance de la culture des bleus & des grains en général, relativement à la politique externe, c'est-à-dire à ce qui peut rendre un état, & la Suisse en particulier respectable aux étrangers. Nous allons voir en peu de mots son influence dans l'intérieur, pour y procurer le calme, pour

pour y conserver l'innocence des mœurs & pour y animer l'industrie.

X. LA même abondance qu'on a en vue pour fortifier l'état au dehors, nourrit la paix & la tranquilité au dedans. Le besoin & la misère compagnes inséparables de la disette rendent les hommes inquiets, chagrins, & plus disposés aux revolutions. On calme, ou même on prévient cette agitation secrète, en remplissant ce besoin, ou en facilitant les moyens de le remplir. Le peuple, dans le fond, ne demande presque qu'à vivre ; c'est à quoi se borne son ambition, avec une raisonnable liberté. Il attribue en bonne partie & avec raison le bonheur dont il jouit au gouvernement & à sa douceur. Tout ce donc qui tendra à augmenter ses ressources & ses espérances, augmentera sa fidélité & son zèle.

XI. L'HONNETE abondance à laquelle on tend par des améliorations a plus de liaison qu'on ne pense avec les mœurs. Si l'excès des biens produit la mollesse & nourrit le vice, la disette & la misère qui en résultent produisent souvent le crime, & conduisent à tous les genres d'infidélités, d'où résultent les occupations les plus pénibles des juges, & les charges les plus onereuses aux jurisdictions. De là le larcin formel, & tant de larcins indirects que la police est continuellement occupée à prévenir ou à reprimer, faux poids, fausses mesures, travaux imparfaits, manque de parole, altérations de façons & de matières, mauvais apprentissages, procès injustes, désertions;

tions; tout ce qu'il y a de pire fort de cette fatale source, & de là un discrédit, & une juste défiance qui s'apporte par la base & les arts, & le commerce. Nous avons un proverbe très commun qui semble fait pour le cas, *de tout s'avise à qui pain faut*, & un autre d'autant plus énergique qu'il semble autoriser les moyens injustes dans les cas extrêmes, *nécessité n'a point de loi*. On ne sauroit donc rien faire de plus prudent que déloigner des hommes cette funeste conseillère, la nécessité.

XII. LES mariages sont le soutien des sociétés, & d'une légitime population: Mais outre qu'on a observé que les années de cherté nuisoient à la population de ces années là, les mariages faits dans le malheur ne sauroient être que malheureux. Ils multiplient les besoins qui font une des plus grandes charges des communautés, & obtent tout moyen de donner aux enfans, qui sont pourtant la pépinière de l'état, une bonne éducation: Car, quelle subordination peut-il y avoir de l'inférieur qui souffre, au supérieur quelconque qui le fait ou qui le laisse souffrir. Celui-là seul qui met son enfant, son sujet ou son domestique à l'aise, disposera de sa volonté, & en général de celui à qui il procure le bonheur: La reconnaissance est sans doute le plus doux & le plus fort des liens. Le bon état des familles étant donc le soutien de la bonne éducation, & ces familles elles mêmes étant le soutien de l'état; l'état pourvoira à son bonheur propre en mettant en œuvre tout ce qui pourra rendre ses sujets heureux; & ce que

que je dis d'un état , je le dis de toute ville & communauté par rapport à ses citoyens & à ses bourgeois.

XIII. Un état ne deviendra jamais florissant qu'en favorisant l'industrie de tous les arts , & les païs où réussiront le mieux les travaux de tous les genres , seront indubitablement ceux qui fourniront les matières premières , dont on ne peut jamais se passer ; celles surtout qui dérivent de la culture , non accidentellement , par une fertilité extraordinaire & inespérée , comme cela arrive de tems en tems dans tous les païs : Mais par un produit soutenu du plus au moins au moyen d'une bonne culture , qui fixe un prix modéré non seulement à la denrée elle même ; mais encore à tous les travaux qui se réglent sur le prix de la nourriture . C'est ce prix modéré des grains en particulier , qui met à couvert du renchérissement de la main d'œuvre & des prix arbitraires des ouvriers & des ouvrages . On ne scauroit trop le dire , les arts & le commerce ne scauroient prospérer que dans le sein de l'abondance des choses nécessaires à la vie ; abondance qui en modère le prix , & qui règle en même tems celui de tous les travaux , après les avoir facilités .

C'EST donc une maxime également dure & absurde quoi qu'elle ait été débitée , que le peuple ne doit point être à l'aïse si l'on veut qu'il soit industrious & obéissant . „Faites „voiager (dit un auteur françois) ces préten- „dus hommes d'Etat , & s'ils ont des yeux , „ils

„ils verront que l'industrie n'est nulle part plus active que dans les pays où le menu peuple est à son aise : Que nulle part chaque genre d'ouvrage ne reçoit plus de perfection. *

XIV. Le commerce est indispensable à un état , & l'abondance des denrées nécessaires est le premier mobile de la circulation qui en est l'âme. Tout commerce devient facile ou difficile, onereux ou lucratif à proportion de l'abondance que fournit la bonne culture.

JE crois donc avoir prouvé la première thèse , en prouvant que les richesses de la terre sont les plus interessantes pour une nation, qu'elles contribuent extrêmement à la population qui fait sa force ; & en particulier à celle de la Suisse ; que l'abondance qui naît de la culture des grains doit nécessairement influer sur sa puissance au dehors , sur sa liberté , sa paix & sa sûreté au dedans ; qu'enfin elle favorise les bonnes mœurs , les établissemens , le commerce & tous les arts.

II. POINT.

Des empêchemens généraux & particuliers à la culture des blés.

I. LA première des circonstances générales qui font obstacle à la culture des blés en Suisse est sa situation. La Suisse est en bonne partie montagneuse ; dans la partie même qui ne l'est pas , elle est semée de collines dont la pente

* *L'ami des hommes.*

souvent rapide ne permet pas, ou ne facilite pas du moins la culture par la charue. Ses montagnes même élevées fournissent une quantité prodigieuse de bétail & de tout ce qui en provient. Ses vallées fertiles fournissent à-peu-près les mêmes secours ; mais elles n'ont pas toujours assez de soleil pour meurir les grains & surtout les blés. Une bonne partie de ces terrains réussit mieux en prairies. Les coteaux escarpés ou graveleux, sont plus propres à former des vignobles dans les pentes exposées au midi. Des marécages renfermés par des hauteurs rendent en quelques endroits la terre impraticable aux semaines ; les eaux courantes, les bois, leur voisinage même qui fait souvent venter les grains ; les vastes & nombreux paturages des communautés font encore une soustraction considérable : Il y a peu de belles plaines, comme en *Souabe*, en *Alsace*, ou dans le *Palatinat*. Tous les terrains enfin ne sont pas propres à nourrir des blés ; quoiqu'il y en ait peu qui ne puissent rapporter quelques espèces de grains.

II. Une des causes les plus naturelles de l'insuffisance du grain en certaines années pour la nourriture des habitans de la Suisse, est le peu de proportion qu'il y a entre le peuple nombreux qui l'habite & le terrain cultivable en blés, ou autres grains destinés à le nourrir. Si l'on considère attentivement combien la Suisse est peuplée, & surtout en des lieux où le blé ne scauroit croître ; si l'on pense que la Suisse entière, en en séparant, à la vérité, le País de Vaud, n'a de surface selon l'estime

stime commune, que trente lieues en longueur, sur vingt-quatre en largeur ; sur laquelle encore il y a à faire un escompte si considérable, à raison des especes de terrains que j'ai indiqué ; on ne sera plus surpris qu'elle soit exposée quelques fois à manquer de grains, c'est-à-dire de la quantité qui lui seroit nécessaire ; surtout en des années moins favorables, par la longueur ou la rigueur des hyvers, par les gélées de printemps, & surtout par les gréles qui y font assés fréquemment de très grands ravages. Cette position de la Suisse, est cause que quelques uns des Cantons sont constamment dans la nécessité d'achetter des bleus des païs les plus voisins ; que plusieurs autres n'en ont pas à suffisance, & que la totalité de la Suisse ne peut faire (années communes) la balance de sa recolte avec ses besoins ; moins encore soutenir la crise fatale des années de disette ; mais on ne pourroit dire avec fondement qu'il lui soit impossible de remplir ce vuide, pensant s'appliquant chacun dans son district à des améliorations à moins qu'on ait épuisé tous les moyens que la prudence & l'industrie peuvent mettre en œuvre ; ce qui n'est nullement croïable. Il est bien plus apparent au contraire, qu'en le recherchant de près, il se trouvera par tout des terrains incultes ou négligés, susceptibles d'une grande bonification & capables de produire quelqu'une des especes de bleus ou d'autres grains qui en tiennent lieu.

III. *LA terre n'a point vieilli* (disoit COLUMELLA) mais elle est négligée, & c'est pour cela seul qu'elle est stérile. Je doute qu'on puisse appli-

appliquer cette plainte de négligence à ceux qui ont des œconomies de campagne & qui y vivent ; si ce n'est peut-être à l'égard des champs, parce qu'on s'est peut-être plus appliqué qu'autres fois à la culture des vignes, & des prés : Mais par là même les champs en ont souffert en divers endroits ; ils ont été d'un côté diminués par l'empressement qu'on a eu à former des prés, non seulement partout où l'on a pu conduire des eaux ; mais encore à convertir des champs en prés secs saintfoins, esparcettes, treffles &c. De l'autre ils ont été négligés par divers œconomes qui en faisoient peu de cas ; estimans que la plupart des champs ne valoient pas la peine d'être cultivés, par la raison que le produit de plusieurs passoit de fort peu de chose les frais de la semaille, de la culture, & des engrais. Sur quoi j'observerai que la plupart de ceux qui parloient ainsi, ou étoient placés en mauvais lieux, c'est-à-dire en terroir ingrat, dont la terre mince est bientôt épuisé ; ou manquoient de bétail & d'outils convenables ; ou ne donnaient pas des labours assés profonds, ou épargnoient les engrais, ou enfin ne donnaient pas les cultures à propos & dans les tems convenables. Il entre tant de soins & de précautions dans la conduite des champs, quoi que la pratique en paroisse simple, que c'est moins au terrain qu'au peu d'attention & d'habileté des cultivateurs, qu'il faut s'en prendre, si l'on ne réussit pas. Il n'est pas rare de voir les hommes charger le climat ou la nature de leurs propres fautes.

IV. CES

IV. CES fautes & ces negligences ont des causes différentes relativement au peuple, & aux personnes d'un ordre supérieur. Je commencerai par celles qui sont propres en quelque façon au peuple ; *la pauvreté & les enrôlements*, en avertissant que ce que je dirai de la pauvreté regarde principalement le pays Romand ; le peuple Allemand étant sans contredit plus laborieux, plus appliqué & généralement plus riche ; sans compter que le peuple placé en des pays de vignobles a plus de tentations à vaincre ; & par là même plus de difficulté à résister aux excès qui l'éloignent de sa vocation. Quoi que cela ne soit pas égal partout ni à beaucoup près, il sera toujours exactement vrai, que tout laboureur pauvre ou peu moins, obéré, ou distrait par ses besoins, cultivera ses fonds plus négligemment. Outre que la pauvreté jette dans l'indolence, & mine les forces, vu la mauvaise nourriture ; ce laboureur qui bien souvent n'est que le cultivateur du fond d'autrui dès qu'il le doit, ne s'y affectionne pas ; & ne s'efforce pas d'en tirer le meilleur parti. Un tel homme a souvent encore une famille nombreuse à nourrir, manque de bétail pour la culture & pour les engrangés, avec très peu de fourages pour l'entretien de celui qu'il a. De là les maigres atelages, de mauvaises charues, des travaux légers, & souvent interrompus. C'est un mal assés général que la petite quantité de prés, & je connois un village qui n'ayant pas une seule charue, se voit reduit à recourir à des metayers du voisinage ; & l'on peut juger combien

combien sont foibles & imparfaits des travaux mercenaires de cette espece.

CETTE pauvreté du peuple, donne lieu à cet inconvenient général , c'est au goût qu'ont pris depuis un certain tems les personnes de cet ordre, à s'éloigner pour chercher un meilleur sort. Les uns vont aux Indes , un assés grand nombre en Hollande & en Angleterre , en voiant quelques uns de leurs compatriotes y faire fortune. La France notre voisine envisageant notre Suisse comme abondante en hommes , en attire autant qu'elle peut à venir dans ses armées , dans ses manufactures , & en général dans ses états. Le soldat qu'elle paye remplace un laboureur & nous en enlève un. Les artisans qu'elle acquiert laissent chez nous une vuide considérable. Lyon seul se vante d'avoir dix mille Suisses ou Allemands employés dans ses fabriques. Elle les met au rang des profits de sa politique , & c'est indubitablement au détriment de la nôtre.

QUANT aux enrollemens & au *service militaire* , il est connû qu'une nation libre & guerrière est tous les jours exposée à voir sa jeunesse la plus florissante se voüer aux armes , & revenir tard ou jamais à des occupations sédentaires ; amorcée comme elle l'est par la fréquence des occasions , par une apparente liberté , & par l'exemple de tant de compatriotes à prendre parti dans les troupes nationales que l'état accorde à divers Princes. Cet article seul fait une diversion considerable aux travaux champêtres , & leur enlève sans doute

une multitude de sujets qui y seroient propres dans la plus belle fleur de leur âge. Ces jeunes gens, ordinairement les plus robustes de leur famille, abandonnent des pères âgés, les privent d'un secours essentiel à la prospérité de leurs fonds. Souvent un domaine languit, parce que celui qui le soutenoit, un père, ou un fils, le quitte pour aller par misère, par légèreté ou par inquiétude, gagner une paye très inférieure à sa journée : Mais telle est la constitution générale de notre Suisse, & telle est son influence sur le génie de ses habitans, que l'on ne pourroit rien y changer, à moins qu'on ne refondit & cette constitution & ce génie. Que si c'est là une preuve de notre population, c'est un goût qui y fait un rabais considérable, & un motif de plus pour faire les moyens de remplir un si grand vuide.

JE viens aux empêchemens qui naissent du gout & des mœurs des personnes d'un ordre supérieur au peuple dont j'ai parlé. On ne se fait plus une étude sérieuse du bel art de l'agriculture, comme les anciens; ou du moins pas à beaucoup près autant que le faisoient les anciens de la nation. Les auteurs qui ont écrit de la politique, *Platon*, *Xenophon*, *Aristote* en ont fait une partie essentielle : Les premiers Magistrats de Rome s'y appliquoient, la terre (comme dit *Pline*) étoit glorieuse de se voir cultiver par des mains victorieuses & triomphantes. *Gaudente terra vomere laureato.* *Varron* cite 50. auteurs grecs sur ce seul sujet. *Caton*, *Columella*, *Varron*, *Pline* ont fait voir par leurs recherches, l'étendue & les grands usages de cette

cette science. Peut-être pourroit on nous appliquer une reflexion que *Columella* faisoit du tems de *Tibere* & qui est en même tems une leçon importante & un reproche. „Je vois à „Rome (dit-il) des écoles de philosophes, de „rhéteurs, de géomètres & de musiciens, de „gens occupés uniquement à appreter des mets, „à orner la tête par des frisures artificielles ; „& je n'en vois aucune pour l'agriculture.

ON a redressé cet abus en Allemagne avec beaucoup de sagesse, & c'est le seul païs que je sache, ou il y ait des chaires formelles pour l'agriculture.

SI la guerre a fait diversion au goût intéressant de l'agriculture, le luxe & la mollesse y en ont fait infiniment davantage. Ce goût dépravé est ennemi de l'oeconomie de campagne, d'une vie simple, frugale & laborieuse. Les mœurs regnantes qui de proche en proche nous assiègent & nous corrompent ne peuvent rien souffrir de pareil. Elles empêchent de se captiver à un genre de vie aussi sage, & à plus forte raison d'y aquérir aucune expérience, article sans lequel on n'y réussira jamais, & qui ne peut être aquis qu'à la longue par la perséverance & l'application.

LE luxe a multiplié les arts, en diminution des travaux de la campagne, & la mollesse s'étudie à en saisir toutes les délicatesses les plus ruineuses. Les charües sont converties en carrosses, les laboureurs ou ceux qui devroient l'être en laquais; les bêtes de somme ou de labour, en chevaux de pur agrément;

les champs en prés pour les nourrir ; des terrains considérables en jardins ou en avenües. Et ce qui est pire encore le goût du maître & toute son industrie tournent plutôt généralement à paroître avec ruine, qu'à vivre & à être avec aisance.

ON ne se plieroit plus aujourd'hui à une vie dure & pénible : On se moqueroit de quelqu'un qui à l'imitation de *Pline le jeune* diroit de ses domestiques ou de ses ouvriers ; *ils ne boivent pas du même vin que moi, mais je bois du même vin qu'eux* ; on se croiroit malheureux de vivre comme *Caton*, & l'on croiroit s'avilir en prenant pour modelle un homme qui avoit triomphé trois fois & qui vivoit dans une petite maison de campagne après avoir chassé le grand *Pyrrhus* d'Italie.

JE pourrois rappeller ici avec admiration l'exemple des anciens Suisses qui sans une vie toute semblable & entièrement opposée au goût du siècle, n'eussent jamais recouvré la liberté. Je trouverois même dans des tems plus prochains, des guerriers & des hommes d'état agriculteurs. Nous avons encore des patriotes amis des mœurs simples & laborieuses : mais l'influence vient du plus grand nombre, & c'est l'obstacle que j'avois à observer ; du reste je ne pense point à faire la satyre de nos mœurs modernes, elle est toute faite en mille endroits des ouvrages les plus agréables des François. Ce ne seroit pas même une nouvelle peinture pour nous, si elle ne faisoit que retracer ce qui est fréquemment sous nos yeux :

Mais

Mais ces reflexions ne pouvoient être obmises sans laisser un vuide.

III. POINT.

Des moyens généraux & particuliers que le païs fournit relativement à cette culture.

MALGRE les observations que je viens de faire, je rendrai justice à une partie de notre païs, & même à une partie considérable de la nation. Par tout ce qui m'en est connu nous avons encore un nombre d'excellens laboureurs, d'experts vigneronns, de personnes très-intelligentes dans la conduite des prés & des eaux qui en sont l'ame ; nous voions parmi nous d'habiles œconomes à qui rien n'échappe sur la connoissance des terres & des choses qui leur sont propres ; surtout ce qui peut les mettre en valeur, & en hausser le produit. L'établissement des François depuis l'époque de leur refuge a beaucoup augmenté parmi nous la connoissance du jardinage, & la culture des arbres fruitiers, dont nous avons aujourd'hui la varieté & la bonté, à un point qui ne le cede guères, ou même en rien d'essentiel à l'Orléanois & à la Touraine ; comme nous en sommes assurés par ceux de nos officiers du service d'Hollande, qui sur la fin de la dernière guerre se sont trouvés prisonniers dans ces heureuses Provinces.

C E que nous pourrions désirer à tous ces égards & surtout relativement à la culture des grains, c'est

Y 3 I. QU'UN

I. QU'UN plus grand nombre de personnes s'y applicassent ; que celles d'un ordre supérieur qui ne sont pas attachées aux emplois publics se fissent une étude refléchie de ce bel art , & préférassent au moins durant une moitié de l'année l'utile & charmante variété qu'offre la campagne , la douceur & la richesse de ses productions , au cercle étroit des amusemens de la ville & à la dépense qu'elle entraîne. Nous désirerions qu'on multipliat les élèves dans cet estimable genre de vie , & que l'exemple de nos pères , semblable à celui des Romains durant les beaux siècles de la République servit de contrepoids à celui des nations qui nous entraînent vers le luxe & vers la molesse.

MAIS pour nous en tenir au peuple & à la culture qui lui est propre , culture sur laquelle repose pour ainsi dire le salut public , puisqu'elle est la source d'une vie saine , libre , tranquille & abondante , je croirois ex-

II. trêmement avantageux de reveiller l'ému-
lation , le goût & l'application de ce
peuple par tous les moyens possibles ; & l'un
de ceux que j'y croirois le plus propre seroit
d'établir dans chaque village placé en païs de
grains , une compagnie de laboureurs , formée
d'un certain nombre des plus experts avec un
chef , pour faire la visite des champs du district
& des travaux des particuliers en des tems
marqués , annotter les négligens , les faire con-
venir & les condamner à quelque petite amende
en certains cas ; annotter de même ceux qui
se seroient distingués par une bonne culture ,
&

& par les plus belles récoltes ; leur accorder quelque distinction ou quelque récompense, qui, si légère qu'elle pût être, feroit un très grand effet ; ne fut ce que des louanges en présence de toute la communauté, à un jour marqué où ce grabeau se feroit avec un peu de solemnité !

CETTE inspection, l'estime attachée à ces succès, la seule espérance d'être agrégé à ce corps de maîtres laboureurs, sufiroit pour tirer de l'indolence le peuple, & pour tourner l'industrie de tout un canton du côté de l'agriculture, en formant une multitude de laboureurs appliqués, qui acquiéroient à la suite des années, toute l'expérience dont les hommes du peuple, qui souvent se distinguent par un grand sens peuvent être susceptibles.

QUEL bien ne feroit-on pas en excitant, en protégeant, en récompensant leurs efforts, par des prix dans chaque district, à l'imitation de la *Chine*, & des illustres sociétés formées pour cet objet en *Angleterre*, & en *Irlande*, au très grand profit de ces Royaumes ! J'ai regret que notre païs ne soit pas assés riche pour en former de pareilles ; mais à ce défaut, un cœur citoyen oseroit implorer la munificence souveraine, inviter à quelque sacrifice pareil les Seigneurs de Fiefs & de Dixmes, qui en seroient bientôt amplement dedommagés par l'augmentation du prix des terres, & par l'accroissement des récoltes. Je suppose un gentilhomme séjournant ordinairement dans sa terre ; que pourroit-il faire de mieux que

d'y veiller , & de plus profitable pour lui? Plutarque nous cite là dessus un exemple illustre , & qui justifiera je pense suffisamment la methode que je propose: „C'est celle du religieux Numa. Ce Prince voulant faire aimer „à ses citoyens l'agriculture , partagea tout son „territoire en petites parties qu'il appella Bourgs „(P A G O S) , & établit sur chacun des commissaires , qui étoient appellés *Maitres des Bourgs* , dont il faisoit lui même très souvent „les fonctions , allant visiter en personne toutes „les terres , & jugeant des mœurs de ses citoyens par leur travail. Ceux qu'il trouvoit „diligens , il les avançoit en honneurs & en „authorité , & reprenoit sévèrement les paresseux , & les lâches qu'il corrigeoit par ce „moyen. C'est ainsi que les grands hommes , avec des cœurs vraiment patriotes , ont su trouver & ranimer dans les génies les plus paresseux un germe d'activité , & une étincelle presque mourante de goût vertueux , & par des moyens d'abord foibles & petits en apparence produire de grands & salutaires effets.

MON but étant de produire une meilleure culture , peut - on douter que de tels soins n'en vinsent à bout ? & que dans chaque district ainsi dirigé on ne vit du plus au moins comme à la Chine croître l'abondance , & multiplier le peuple ? & si chaque village voioit augmenter annuellement son produit de cent ou de 200. sacs de graines , quel seroit le résultat de la totalité dans quelques centaines de villages ? Ciceron dans une de ses harangues contre Verres dit que l'on étoit content en Sicile

cile quand un arpent rendoit le huit pour un. Nos meilleurs terroirs y parviennent. Cependant cette isle a été très-longtemps le grenier de Rome, & la Suisse loin d'être le grenier d'aucun pays, ne l'est pas même des siens ; parce que non seulement elle a moins de plaines que la Sicile ; mais plus de peuples à ce que je crois proportion gardée. L'on estime communement le produit des terres de ce Canton & peut-être de plusieurs autres de quatre à huit pour un. Si les plus foibles terroirs mis à quatre pour un, & qui ne sont point tels par stérilité, peuvent être portés à un ou deux de plus par des bonifications ; & si les meilleurs peuvent recevoir encore quelque accroissement, quelle abondance n'en naîtra-t-il pas ? Quelle prospérité n'en résultera-t-il pas pour les familles, & par conséquent pour l'état qui les rassemble ? Quelle vigueur, quel courage, quelle constance renaitroient pour ainsi dire avec ce bien être dans notre nation qui en a fait au besoin un si glorieux usage, qu'elle s'est rendue célèbre chez toutes les autres ! Que de vertus reprendroient un nouveau lustre par le retour de cette précieuse simplicité, de cette frugalité & si je l'ose dire de cette candeur qu'inspire une façon de vivre plus champêtre, & des occupations si raisonnables ! Quelles recreations mieux assorties aux travaux pénibles de l'homme d'état, des Magistrats, des hommes d'églises, des gens de lettres, que celles de l'agriculture ; & pour tant de personnes presqu'embarrassées de leur loisir, quels soins & quels plaisirs plus doux

que ceux qui produisent la santé, le calme, & des richesses solides, comparés à des plaisirs sédentaires ou tumultueux, toujours frivoles, souvent ruineux, & autant funestes par les pertes qu'ils causent que par le tems précieux qu'ils dérobent. La plus légère énumération de ces avantages y rappelleroit bien des Patriotes sensés que l'usage & une servile imitation en ont débauchés.

JE pourrois alléguer bien des exemples de gentilshommes vivans de nos jours à la campagne, qui en suivant de près & par eux-mêmes avec connoissance les opérations de l'agriculture des champs, en ont fait une source de prospérité, y ont élevé des familles nombreuses, de gens pleins d'honneur & de vertu, qui se font soutenues dans cet heureux état par l'abondance du produit de leurs domaines, par l'émulation qu'ils inspiroient à leurs sujets, & en particulier par la richesse de leurs récoltes en grains.

CETTE culture assidue, faite par des hommes experts & appliqués, avec de bons attelages, de bonnes charues, de bonnes herbes, dans les tems & avec les précautions convenables, étoit la *magie* dont le peuple de *Rome* accusoit quelques fois les agriculteurs qui avoient de grand succès, & ce Romain en particulier qui se justifia d'une manière si simple & si noble tout ensemble, par la production de ses bœufs & de son attirail d'agriculture, accompagnée d'une harangue conçue en quatre paroles : *Hæc mea veneficia Quirites.* C'est cette *magie*

magie toute naturelle dont l'ingenieux LA FONTAINE nous donne le secret dans la fable du père à ses fils pour trouver le trésor caché dans un champ.

*Creusés, fouillés, bêchés, ne laissés nulle place,
Ou la main ne passe & repasse.*

VOILA la nouvelle philosophie qui établit sur des expériences réitérées, que les labours fréquens & surtout avec la bêche, valent, du moins pendant assés longtems, des engrais, & souvent mieux; avec cette différence considérable entre le travail de la bêche & celui de la chartie, que dans les fonds où la culture à chartie produit le huit pour un, celle à bêche produira le dix au moins.

ET comme on peut tendre à la perfection de cette cultute non seulement par de nouvelles pratiques comme celle des charties, femoirs, herses &c. de nouvelle invention; mais encore en reformant des pratiques abusives consacrées par l'usage; j'en indiquerai une de ce dernier ordre pour exemple; celle de bruler les terres ou mottes sur le champ même, pratique condamnée par les agriculteurs Danois qui ont communiqué au public d'excellentes observations. Ils estiment cette coutume ruineuse, propre à effriter les terres comme on dit en France; on peut le voir avec plus d'étendue dans les *pensées patriotiques* sur la *possibilité de perfectionner l'agriculture de la Norvege*. Copenbage 1758. Non que les sels des matières brûlées ne soient très actifs pour animer la végétation; on sait que dans les campagnes voisines de la mer

mer on brûle des *Algues marines* dont on repand les cendres sur les terres : Mais l'action du feu divise trop les terres qui veulent être substantielles & plutôt liées pour l'accroissement des bleds ; & les agriculteurs Romains avoient déjà averti que les mottes que détachent les premiers labours devoient se consumer lentement & sans feu sur la surface , & devenoient un très bon engrais en s'y dissolvant de cette manière.

III. PEUT-être s'attendra-t-on que je mette au rang des moyens de favoriser la culture des bleds , le retranchement d'une partie des vignes , c'est - à - dire , de celles qui aient été plantées en lieux plats , gras & produisant un vin sans qualité , ne donnent aucune réputation à nos vignobles , & formeroient , en les réunissant , une source nouvelle d'excellens grains : Mais j'avoüe que je n'en ai pas le courage , & que je crois d'ailleurs que cette opération seroit d'un très médiocre effet : Quand j'envisage un païs déjà si destitué de ressources & où les fortunes sont si médiocres ; quand je considère le propriétaire d'un fond qu'il tient de ses pères , ou qu'il a acquis de bonne foi à prix d'argent , qui fait peut - être le fond ou une partie de sa subsistance ; que le cœur saignerait à un tel homme en voyant arracher , ou arrachant lui - même par obéissance cette vigne qui lui est si chère ; qui d'ailleurs ne pourroit se dénaturer sans le plonger en procès avec ceux de qui il prétendroit des dédommages ; je comprends sans peine que la compassion l'a emporté sur le plan d'une politique plus

plus rigoureuse ; d'autant plus que la masse des terres qu'on eut rendues à la culture des grains par cette voye n'eut pas été assés considérable pour en balancer les grands inconveniens ; des vignes de cette espece étant d'ailleurs pour l'ordinaire d'un grand produit ; à quoi je pourrois ajouter que de tems en tems l'on voit des propriétaires , à la vérité plus à l'aise que d'autres , en arracher d'eux - mêmes pour en faire un meilleur usage. L'histoire nous a laissé l'exemple d'un acte d'autorité à cet égard , mais qui ne pût pas tenir , quoi que partant d'un Prince bien cruel & bien absolu ; c'est *Domitien*. Cet Empereur remarquant qu'on négligeoit les champs plutôt que la vigne , deffendit d'en planter de nouvelles en Italie ; & publia un édit portant ordre d'en arracher la moitié dans ses provinces : Mais toute l'Asie lui ayant fait à ce sujet des députations , il le revoqua. Il paroît cependant que depuis *Domitien* jusques à *Probus* les permissions de planter de nouvelles vignes furent limitées , & plus faciles à obtenir depuis les tems de *Probus*. Mais en négligeant ce moyen d'augmenter la masse des terres arables , tachons d'y supléer par une autre voye.

IV. NOUS avons établi que toute nation libre , guerrière & sans forteresse devoit se rendre respectable & nécessaire par une grande population ; & que toute nation qui tendoit à une grande population devoit s'appliquer aux moyens de nourrir ce peuple nombreux de son propre crû. J'ajouterai plus expressément encore que tout peuple qui veut croître
en

en nombre & en ressources, doit donner au défrichement. Si c'est déjà un grand bien de faire monter la valeur & le produit des fonds cultivés, c'en sera un plus grand encore de créer de nouvelles, & jusques là non existentes ; car un terrain en friche n'est censé en avoir aucune, & peut-être estimé au plus, comme une pierre d'attente dans le système de l'économie. Cela étant ce seroit un grand défaut ou un grand mal pour un pays d'en avoir beaucoup, & moins un état en a, & mieux il est affermi & constitué. C'est une maxime de prudence bien connue *que défricher vaut mieux que bâtir* ; tout terrain brut qu'on met en culture est une conquête sur la stérilité. Il n'y a nul doute que tout terrain ne puisse être mis en valeur par celui qui le possède. Il n'a qu'à l'étudier pour en découvrir la propriété. Bois, prés, vignes, champs, vergers, cheneviers, jardins, gras paturages. Il n'est aucun terrain quelque maigre qu'il soit, qui ne puisse être tourné à quelqu'un de ces usages. A ce défaut il ouvrira ici des carrières, là des minières de sable, ou de marne ; il y levera des tourbes, il y fera jaillir des eaux qui iront porter sur de meilleurs fonds leur fécondité.

OR que chacun examine avec attention le pays ou le district qu'il habite, il trouvera partout & en quantité de ces non-valeurs, dont le moindre parti qu'on pût tirer seroit indubitablement d'en doubler le prix, & quelquefois de le porter dix fois au delà. Voilà donc une riche carrière qui s'offre à notre nation

nation pour augmenter ses produits intérieurs, & en même tems sa propriété. C'est ce que prouve très solidement Monsieur Postlethwait dans son ouvrage intitulé *dissertation sur le commerce de la Grande Bretagne** à quoi j'ajouteraï que la Suisse, & le louable Canton de Berne en particulier, s'accroitroient d'autant plus précieusement, ainsi, que ce seroit sans exciter l'envie, & sans changer sa frontière.

AJOUTONS que quand on ne regarderoit les défrichemens que comme un moyen de tirer un certain nombre d'hommes de l'oisiveté, il conviendroit d'en faire pour cet important usage ; on travailleroit en même tems pour la vie & pour les mœurs.

JE ne sc̄ais s'il est nécessaire que j'avertisse que dans les terrains en friche je ne comprends pas *les bois*, qui sont un trésor à conserver dans tous les païs ; & par les bois j'entends non seulement *les forets* de haute futaye en bois durs & tendres : Mais encore les bouquets de bois semiés çà & là, surtout à portée des villes & communautés, si utiles pour tous les genres de construction. Les *bois taillés* bien tenus, & pourvus, de bois propres au charrifrage, au tour, aux cercles, & à tous les menus usages de l'œuvre : Il est même très important de les soigner & de les augmenter dans les terrains escarpés, pierreux, & non susceptibles d'être cultivés. Il s'agit uniquement des *friches* couvertes de broussailles, d'épines,

* Son titre est, *Britains Commercial interest explained and improved.* London 1757.

d'épines, de bruyères, d'arbrisseaux chétifs & inutiles.

LORS donc qu'il plairoit aux illustres Seigneurs de divers Cantons de la Suisse, aux villes & communautés aux Seigneurs vassaux, & aux personnes établies en autorité dans chaque lieu, de faire prendre un dénombrement des terrains en friche de toute espèce, avec des plans abregés, qui missent sous les yeux des Supérieurs leur contenance, leur situation, leur nature, leur valeur, l'usage auquel on les croiroit propre, les moyens de les faire valoir &c. Il n'est pas douteux qu'on ne vint peu-à-peu à faire de toute la partie cultivable d'un païs, une espece de paradis terrestre; étant à présumer que les particuliers qui au-roient des portions de terrains incultes dans leurs domaines, voiant l'attention qu'y donne-roit le Souverain dans ses terres immédiates, les villes, vassaux & communautés dans leurs territoires, sentiroient l'utilité de les mettre en valeur à leur exemple.

V. CE que nous avons dit dans l'article précédent des terrains négligés, ou tout à fait incultes, sera sans doute applicable à tous les terrains de même genre; & ne differera que par l'étendue des objets; ensorte que plus les terrains incultes feront étendus, plus aussi le système de leur amélioration deviendra interes-sant. Cela étant je ne vois rien de plus vaste, de plus négligé, & de plus digne d'être pris en considération dans le but excellent que la Société œconomique se propose que les *Pâris communs*

mens des communautés, appellés en d'autres lieux, *Communes & Friches*, dont le fond appartient à la communauté du lieu, & l'usufruit journalier à tous les individus de cette communauté.

LE besoin que j'ai de me resserrer pour éviter une longueur excessive dans une matière si abondante m'oblige de traiter plus succinctement que je ne voudrois les points suivans.

1^o. L'Etat actuel de ces Communs.

2^o. Leur origine & leur destination.

3^o. Leurs deffauts & leurs inconveniens.

4^o. La nécessité & la grande utilité de les mettre en valeur en divisant ces vastes terrains, & les mettant en mains capables de la leur donner.

I. L'ETAT actuel de ces terrains communs, est presque partout celui du désordre le plus complet, & le plus contraire aux intérêts de ceux à qui ils devroient servir. Les uns chargés de ronces, & de cailloux, d'autres inondés d'eaux croupissantes, & très mal-faines pour le bétail qui y pâture ; les meilleurs abandonnés aux taupes, labourés souvent par des troupeaux de porcs ; l'inégalité du terrain faisant perdre une partie du pâturage, plantés de quelques mauvais arbres très mal soignés & continuellement ébranlés par le bétail ; & ce qu'il y a de plus triste est de voir dans une seule communauté des centaines d'arpents ou de poses de terre excellente tenues

de cette manière. L'usage qu'on en fait n'est pas moins contraire au bon ordre & à une jaine économie. A peine les premiers rayons du soleil commencent à faire poindre l'herbe de ces pâturages que tout le bétail des habitans de la communauté vont la brouter, ou plutôt la fouler, la paîtrir & l'étouffer en naissant. Ce qui croit malgré tant d'obstacles est brouté en peu de jours & le reste de l'année le bétail ne fait qu'y errer & y languir, éloigné souvent des bonnes eaux d'abruvage, de l'étable, & de tout soin, confié seulement à des jeunes bergers qui le suivent très négligemment.

II. JE ne ferai ni ne pourrois faire ici l'histoire des *Communs* ni la recherche exacte de leur origine. Elle est indubitablement très ancienne, & probablement contemporaine des villes ou villages à l'usage desquels ils furent donnés. Leurs fondateurs leur attribuèrent un territoire, & beaucoup de terres sauvages, dont les Seigneurs & leurs nouveaux sujets ne connoissoient pas le prix ; les premiers se réservèrent des services & des rentes ; les derniers cultivèrent pour le plus pressant besoin, & sur la totalité des biens infeudés, les communautés naissantes assignèrent de vastes cantons alors deserts à leurs bourgeoisies, comme une douceur domestique pour la nourriture de leurs troupeaux.

DANS les siècles orageux de Barbarie, où les hommes ne pensoient presque qu'à attaquer & à se défendre ; dans ces tems dis-je, où

où la vie étoit dure, traversée, & ambulante ; on ne connût guères que par nécessité les utiles travaux de l'agriculture. Les bois, les taillis, les ravins étoient presque les seules fortifications ; & l'on auroit crû faire tort à la Patrie, en mettant en culture ces terres sauvages ; ou en pratiquant des chemins commodes pour le commerce ou pour les récoltes. On labouroit & on recueilloit son champ les armes à la main, & ce n'étoit pas un motif pour s'affectionner à la terre souvent inculte, après avoir été ravagée.

C'ETOIT déjà la vie & la pratique des nations guerrières de presque toute l'Europe dans les tems même où les Romains civilisoient presque tous les peuples chez lesquels ils pénétraient. *Jules César* * dit que les Allemands n'avoient pas chacun ses terres, & ses champs séparés ; mais tout en commun ; qu'ils ne résstoient qu'un an dans le même endroit, vivans de lait & d'herbages, & n'ayant que très peu de bled ; ils négligeoient entièrement l'agriculture, se faisant une gloire de ne s'adonner qu'à la chasse & à la guerre.

STRABON témoigne que les *Suèves* l'une des principales nations de la Germanie, changeoient sans cesse de demeure, méprisoient l'agriculture, vivans du produit de leurs pâturages.

DU tems d'*Auguste* les païs de l'Europe les plus fertiles & les plus riens aujourd'hui étoient

Z 2 *incul-*

* CESAR de B. G. Lib. IV. Ch. I. Lib. VI. Ch. 2c.

incultes & sauvages. *La France*, la fertile *Hongrie*, tout ce qui avoisine le *Danube* étoient regardés comme la France regarde à présent la *Norvege*.

* *Non ager hic pomum, non dulces educat uvas*

*Quocunque adspicias, campi cultore carentes,
Vastaque quæ nemo vindicet, arva jacent.*

ON parloit de la *Thrace*, des *Gaules*, de la *Germanie* comme l'on fait aujourd'hui de la *Siberie*.

TACITE (*de morib. German.*) n'estimoit pas que personne né en Italie, en Asie, ou en Afrique eut voulu fixer sa demeure en Allemagne, païs si informe dit-il, si inhabitale, si mal cultivé, couvert de vastes forets, rempli de marais & d'étangs ; sans arbres fruitiers. Toute la richesse étoit le bétail, dont les peaux servoient à habiller ses habitans, vagabonds & sans demeure fixe &c. Pomponius Mela, & Seneque disent la même chose ; & Monsieur SCHIONNING ** nous fait la même peinture de la *France*, de l'*Italie* & de la *Grèce* sur la foy de *Justin*, de *Diodore de Sicile*, de *Thucydide de Polybe* & de l'Empereur *Julien* avant qu'ils eussent tiré de l'*Egypte* ou d'autres Régions plus Orientales l'art de la culture.

LES nations qui sortirent du Nord, comme des effains pour ravager & pour conquérir, n'apportaient

* OVID. *de Ponto L. I. El. 3.*

** *Pensées patriotiques sur la possibilité de perfectionner l'agriculture de la Norvege.* Copenhague 1758.

n'apportèrent ni un gout meilleur, ni des dispositions à changer en bien la face des choses. Ces hommes féroces toujours passagers, & chassés les uns par les autres, suivoient toujours leur gout favori, scavoir celui des trouppeaux. Jugeons en par l'exemple des Bourguignons & des *Wisigots* qui dans le partage qu'ils firent avec les *Romains*, leur laissèrent le tiers des terres & les deux tiers des serfs, parce que les premiers avoient des trouppeaux qui demandoient plus de terrain & moins d'hommes, & les derniers cultivoient les terres qui demandoient plus d'hommes & moins de terrain.

L'HISTOIRE du moyen age n'étant qu'un tissu de revolutions, ne nous présente aucun changement avantageux.. Les Seigneurs n'étoient que des Capitaines, & leurs sujets des hommes asservis ou des soldats. Tout restait donc encore longtems dans l'état inculte & sauvage. On ne cultiva des terres qu'à mesure que le nombre d'habitans s'augmentoit & avec eux les besoins; & on laissa sous le nom de *Communs* de vastes terrains en pâturages, comme un reste de l'ancien goût & de la Barbarie des tems grossiers.

CET titre n'est pas des plus honorables, & il est manifeste qu'on n'a conservé les Communs que par habitude sans avoir jamais réfléchi, du moins efficacement, s'il ne seroit pas possible d'en faire un meilleur usage.

III. SI leur origine n'est pas une preuve de leur mérite, leurs défauts & leurs inconveniens ne seront pas plus en leur faveur.

1^o. LES Communs en général ont deux grands défauts, celui de pêcher contre le but & le système de la propriété, & celui de n'affectionner aucun des individus qui en jouissent.

AU premier égard, si le partage des biens est la première loi de société, entant qu'elle assigne à chacun son lot & sa tâche avec les fruits qui en peuvent naître, leur réunion sur un grand nombre de têtes y est diamétralement opposé. La raison en est 1^o. Que cette communion donne un droit égal, & une jouissance très inégale; ce qui est un très grand vice. 2^o. Que loin de tendre à la bonification des terres, elle en éteint le désir & en éloigne l'effet. 3^o. Que cette façon de posséder ou de jouir, sequestrant ces fonds du commerce arrête la circulation qui est (comme le mouvement dans les corps) un principe de vie pour tout ce qui appartient au système politique.

AU second égard. On connoit cette maxime, que ce qui appartient à tous, n'est proprement à personne. *Quod totius, nullius,* & de là aucun des individus qui ont part à cette vague propriété n'y prend intérêt, & ne s'affectionne au plus qu'à la jouissance. Dans cette communion presque machinale, personne n'ayant d'amélioration en vue, personne n'y pouvant bonifier son sort, & ne se voiant appellé à rien faire pour cela n'aura d'autre vue que de jouir.

2^o. CETTE jouissance évaluée se reduiroit à très peu de chose; elle ne produit aucune rente à la bourse de la communauté, & ne vaut

vaut à l'individu qu'un secours très léger & très imparfait. La vingtième partie du même terrain mis en culture, même très médiocre, rendroit davantage. Je suppose que 50. chefs de famille envoient leur bétail sur 200. arpens de pâturage, j'ose assurer qu'au lieu de 4. arpens qui font le diviseur de chacun, un seul arpent en valeur lui produiroit un profit plus grand.

3°. LE bien que procurent ces pâturages est très inégalement partagé; il ne soulage pas les plus pauvres; ce sont les plus riches qui en profitent le plus, parce qu'ils ont le plus de bétail.

4°. LES terrains possédés par les communautés sont très bien nommés des fonds *main mortables* ou de *main morte*; puis qu'outre l'*amortissement du fief* qui ne s'exerce plus; cette propriété des pâtiérs dans les mains d'une communauté qui ne meurt jamais, *amortit un capital* qui ne produit rien & qui ne circule plus; la *rente* qu'elle reduit à sa moindre utilité, l'*industrie*, en lui arrachant des objets capables de la cultiver.

L'EXPRESSION de droit & d'usage, mettre en *main capable*, pour dire, transmettre ces fonds publics ou communs à des individus qui puissent & qui veuillent les bonifier, prouve la vérité de ce sentiment qu'un fond n'est point exactement à sa place entre les mains d'une communauté; parce qu'un public quelconque ne fçauroit avoir l'*unité de vue* d'un individu, uniquement attentif à cet objet, ni la facilité d'*exécution*, pour opérer promptement &

à moins de frais. Ce qui pourtant lui est plus aisé à l'égard des fonds déjà en valeur, qu'à l'égard des fonds à faire valoir.

5°. LE but d'y nourrir du bétail n'est point rempli; c'est plutôt un piège ou un oreiller de sécurité; parce que nombre de particuliers achètent & tiennent plus de bétail qu'ils n'en peuvent hyverner; ce qui est un très grand mal. De là un bétail très mal nourri sur un pâtrage d'abord brouté, & auquel on ne donne pas le tems de recroître. Des attelages maigres & faibles, travallés souvent au delà de leurs forces, qui périssent en peu de tems; & ces pertes ne sont pas remplacées par le mince profit des pâtrages.

6°. DANS les tems contagieux, la communication sur les Pâris communs, s'étend & augmente les progrès du mal, souvent avant qu'il soit bien connu; ou le bétail resserré dans les étables par la police, manque de nourriture. Ce seroit donc un très grand bien pour les particuliers d'être éloignés de la tentation d'acquerir souvent par un argent emprunté un bétail qui ne scauroit subsister avec vigueur s'il n'est bien nourri.

A JOUTES que ce bétail ne fait presque que se lasser sur les pâtrages où il erre sans trouver aisément sa vie. Souvent il s'écarte, s'échappe & cause de grands dommages.

7°. LES *communs Pâris* ne sont proprement que des terres abandonnées. Ils sont ce que les terres en général étoient quand les hommes étoient

étoient sauvages, ou tout au plus chez un peuple de guerriers, de bergers ou de chasseurs. Or le même terrain (dit *Monsieur de Mirabeau**) qui chez un peuple de chasseurs auroit à peine nourri 20. hommes, nourrissoit 5000. citoyens du tems de *Tullus Hostilius*. S'il y a quelque exagération dans ce discours, il fera sentir du moins combien des terres communes sont préjudiciables à la population d'un état.

8°. UN grand vice des Communs est de réunir de grands mas de terres sans valeur; ces grandes réunions étant déjà très nuisibles aux fonds cultivés, le sont infiniment plus à ceux qui ne le sont pas, en mettant obstacle à ce qu'ils le soient.

9°. LES pâturages communs dans les bois en arretent beaucoup encore l'accroissement, ou en génent considérablement la police. Les bois jeunes encore font sujets à être broutés, frottés, écorchés ou déracinés. Le bétail donne d'ailleurs des entrées pour d'indus coupages. &c.

10°. LES compâturages entre différentes communautés causent souvent entr'elles, ou entre leurs individus des querelles, & des procès qui sont longs, dispendieux & difficiles à terminer.

IV. TELS étant les grands & principaux vices des *terrains communs*; quel pourra en être le remède, si ce n'est de les subdiviser, & de

Z 5 les

* Dans l'ouvrage intitulé *l'ami des hommes*.

les mettre dans le commerce, en suivant à peu-près l'exemple & la méthode des Romains dans le partage des terres qu'ils avoient conquises. „La moitié se vendoit au profit du „public ; l'autre étoit distribuée aux pauvres „citoyens sous la charge d'une rente au profit „de la République. Tel étoit l'usage dont l'illustre Montesquieu relève la sagesse & la bonne politique dans ses *considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains.* p. 9.

DES qu'on reconnoitra , & qu'il est démontré que ces Pâris communs sont une espece de trésor caché & rendu inutile entre les mains des communautés ; que pourroit-on faire de mieux que de les en tirer , non en les en privant , puis qu'ils leur appartiennent : Mais en les invitant paternellement & par toutes les considérations tirées de leur propre utilité à s'en dessaisir par de solides & utiles abergemens sous une retenue de cense annuelle en grain ; après en avoir vendu quelque portion felon les cas & les circonstances , pour aquitter quelque dette publique , ou pour augmenter leurs capitaux & les rentes de la bourgeoisie ou des pauvres ; le tout sur un plan qui pourroit leur être communiqué & être fait de concert entr'eux & leurs supérieurs. Je ne m'y arrêterai pas à présent ; mais pour y porter plus efficacement tous ceux qui pourront être appellés à y refléchir , résumons en peu de mots les grands avantages qui en résultent.

1°. LES avantages généraux feront d'assurer en tout tems à la nation en général & à cet

cet état en particulier une abundance raisonnable, suffisante même dans les années de crise, & de mettre par là tout un peuple à couvert de la disette, de la misère, & de bien des crimes, entre lesquels je mettrai le monopole.

2°. DE diminuer considérablement la dépense des greniers publics, qui outre leur grand déchet, le péril de la conservation des grains, & les pertes qu'ils occasionnent, n'équivalent jamais, malgré la sagesse de ces amas de précaution, les grands avantages d'une abondance soutenue, qui est sans contredit le meilleur de tous les greniers. *Alexandre Sévère* laissa en mourant des amas de grain à Rome pour nourrir sept ans le peuple Romain à 75. mille boisseaux par jour; & du tems d'*Auguste* ce même peuple n'avoit plus de grain que pour trois jours, lors que la flotte d'*Alexandrie* mouilla au port.

3°. D'EVITER les achats de grains étrangers & cette sortie prodigieuse d'argent qui ne rentre presque jamais.

4°. D'AUGMENTER considérablement la population, & par là les forces intrinques de l'état. On a compté que l'*Angleterre* pourroit nourrir un tiers d'habitans de plus, si le païs étoit bien cultivé, quoi qu'il semble l'être parfaitement. Il augmenteroit (disent les plus grands speculateurs de la nation) de plus de deux millions d'habitans.

C'EST ici le lieu de remarquer que la cause la plus sensible & la plus efficace de l'augmen-

L'augmentation prodigieuse & des grains & du peuple en Angleterre a été la conversion des Communs incultes & des pâturages arides en champs fertiles & en prairies. Depuis 1689. le Parlement n'a cessé d'autoriser , d'encourager même par des bienfaits la clôture des Communs pour être mis en valeur. Ce qui est devenu une source intarissable d'avantages & de richesses. La culture augmentée a augmenté les chevaux , les bœufs , les moutons ; ce qui a influé infiniment sur les labours , sur les engrais , le commerce des cuirs , des laines , des salaisons , des suifs , des beures , fromages &c. Elle a donné lieu à de nouvelles habitations ; à de nouveaux établissements d'étrangers ; à l'augmentation des matelots , des vaisseaux , & du commerce. Les consommations se sont accrues , & avec elles les hommes & les richesses. Les revenus de l'état ont grossi par bien des canaux.

CETTE peinture présente à chaque état un bonheur pareil , ou approchant , dès qu'il tiendra la même conduite.

5. LE peuple mieux nourri & en meilleur état , en vaudroit beaucoup mieux pour le travail , pour la guerre , pour les mœurs.

6°. LE nombre des pauvres & des fainéans diminueroit considérablement , au grand soulagement des hôpitaux , & de toutes les communautés qui en sont souvent accablées , à la décharge des familles , des jurisdictions , & de l'état même auquel la misère fait que l'on a bien souvent recours.

7°. ON

7°. ON ne scauroit douter que la suppression de tant de Communs souvent marécageux n'augmentât la salubrité de notre climat. Il est conforme au bon sens & à l'expérience qu'un terrain découvert de ronces , épuré d'eaux croupissantes, & travaillé régulièrement, sera moins chargé de brouillards , de vapeurs froides , & de là même de neiges & de frimats. Denys d'Halycarnasse nous parle du froid rigoureux de l'Armenie , de celui de l'Asie Mineure , des environs de la mer noire , de la Thrace , dont Busbecq loue si fort l'air doux & temperé. L'Allemagne & la Vistule ne sont plus ce qu'elles étoient du tems de César , & de Pomponius Mela. L'Amérique septentrionale & le Cap de bonne espérance perdent tous les jours , à mesure qu'on les cultive , de la rudesse de leur climat. L'Italie n'étoit rien moins , du tennis de Lucullus (qui y apporta le premier cerisier de Cerasunte,) que ce que nous la voions aujourd'hui. La Norvege même , où , il y a vingt ans que (selon Monsieur Schionning) on faisoit venir les choux & les autres légumes des païs étrangers , a tellement adouci son climat par la culture , que l'on cueille aujourd'hui dans la province de Dronthem de très bons melons , des concombres , des asperges , des artichaux , des noix & d'autres fruits delicats. Voilà bien des preuves & des exemples de ce qu'un païs , bien plus doux naturellement , pourroit encore acquerir & pour les productions & pour la salubrité.

8°. QUEL bien ne seroit ce pas encore de pouvoir , à la faveur d'une plus grande abondance de bled & des autres productions

de

de la terre, tenir basse la main d'œuvre en tous les genres ; de pouvoir avec quelque espoir de succès entreprendre & soutenir des manufactures qui ont toujours échoué par le prix inégal & souvent trop haut des denrées.

9°. La bonification des terrains communs permettroit de convertir bien des terres labou rables en prés ; d'en former de nouveaux, de nourrir plus de bétail, de soutenir par là plus aisément les cas de mortalité ; de faire des semaines de chanvre & de lin, de nourrir plus de moutons, en des pâturages plus secs ; d'augmenter les engrais de toutes les terres qui en auroient besoin &c.

10°. IL est visible encore que l'état y gagneroit beaucoup, non seulement par l'augmentation de ses droits à divers égards ; par la bonification de son fief & de ses dixmes , ce qui lui feroit commun avec tous ses vassaux. Que les villes & communautés se verroient soulagées de pauvres , enrichies de nouveaux produits ; que le prix de leurs bourgeoisies hausseroit avec celui des habitations. De sorte que tous les ordres , à commencer depuis le plus bas jusques au plus éminent s'en ressentiroient heureusement.

IL faut que ce plan ne soit pas si chimérique puis qu'il s'est présenté du moins en partie à l'esprit des autres nations. Les Journaux Danois nous parlent d'un ouvrage intitulé *Traité contre les Communes ou contre les terres distribuées entre les paysans mais sujettes au pâturage commun* par

par Monsieur DE CRONHELM*. où ce savant auteur homme d'état a en vuë non seulement les Pâris communs ; mais encore la suppression du droit des communautés sur les fonds des particuliers qu'on appelle dans ce païs *Champêtres*, & qui doivent être ouverts à l'usage du public après la première récolte.

ON a encore dans le *Magazin æconomique de Dannemarc & de Norvege* Copenhague 1757. 4^o. une critique des pâturages communs soit de Pâtiers soit de bois dans l'isle de Fionie.

LA même idée quoi que moins complète paroît déjà avoir été le principe de la loi IV. fol. 279. du grand Coutumier intitulé *de la paf- fation des prés à clos & records*, & surtout du mandat imprimé sur le même sujet en datte du 13. Juin 1716. confirmé le 13. Janvier 1717. qui tend plus particulièrement à la bonification des terres, & que Monsieur Boive dans son Commentaire appelle très bien un *chef d'œuvre pour l'æconomie*, dans son ouvrage estimé, publié en 1756. 4^o. à la page 221.

IL est à observer que dans ce mandat qui ne fut donné qu'après avoir reçu les avis pour & contre de toutes les communautés de l'état, leurs Excellences exceptèrent des prés & champs que chaque particulier seroit en liberté de reduire à clos & à record, *ceux qui seroient dans les fins de pie*, sauf & excepté *les endroits spé- cialement réservés*; sans doute parce que ces cam- pagnes

* L'ouvrage intitulé *Schleswig - Holsteinisches Magazin.* Gluckstatt 1757.

pagnes comprenant une grande quantité de pièces souvent très petites & enclavées les unes dans les autres ; les clôtures en auroient rendu très difficiles l'abord , la culture & la récolte ; auroient nui à la maturité des grains par leur ombrage , & absorbé un terrain considérable au préjudice de ces mêmes grains dont elles auroient diminué le produit.

IL n'y a plus qu'un pas à faire de ces passations à clos qui sont une réelle alienation d'un pâturage public & commun , à l'alienation des Communs eux mêmes. Ce pas n'est ni difficile ni perilleux ; il s'agit de justifier le système par l'expérience , & quelques communes l'ont déjà faite ; celles qui n'ont point de Pâris communs font infiniment mieux que celles même qui en ont de considérables. Tout Seigneur qui voudra l'essayer dans sa terre ou toute communauté qui voudra imiter celles qui ont fait cette heureuse expérience en reti- reront les mêmes fruits.

PUISSAI- je nonobstant la foiblesse de mes lumières , avoir la douce satisfaction de contribuer par quelque endroit à la prospérité de la Suisse , de l'état , & de ma patrie. S'il y a quelque difficulté à surmonter dans un but dont elle est si digne , souvenons nous que nous ne pouvons augmenter ses ressources sans augmenter les sources de notre bonheur.

O sua si bona norint.